



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

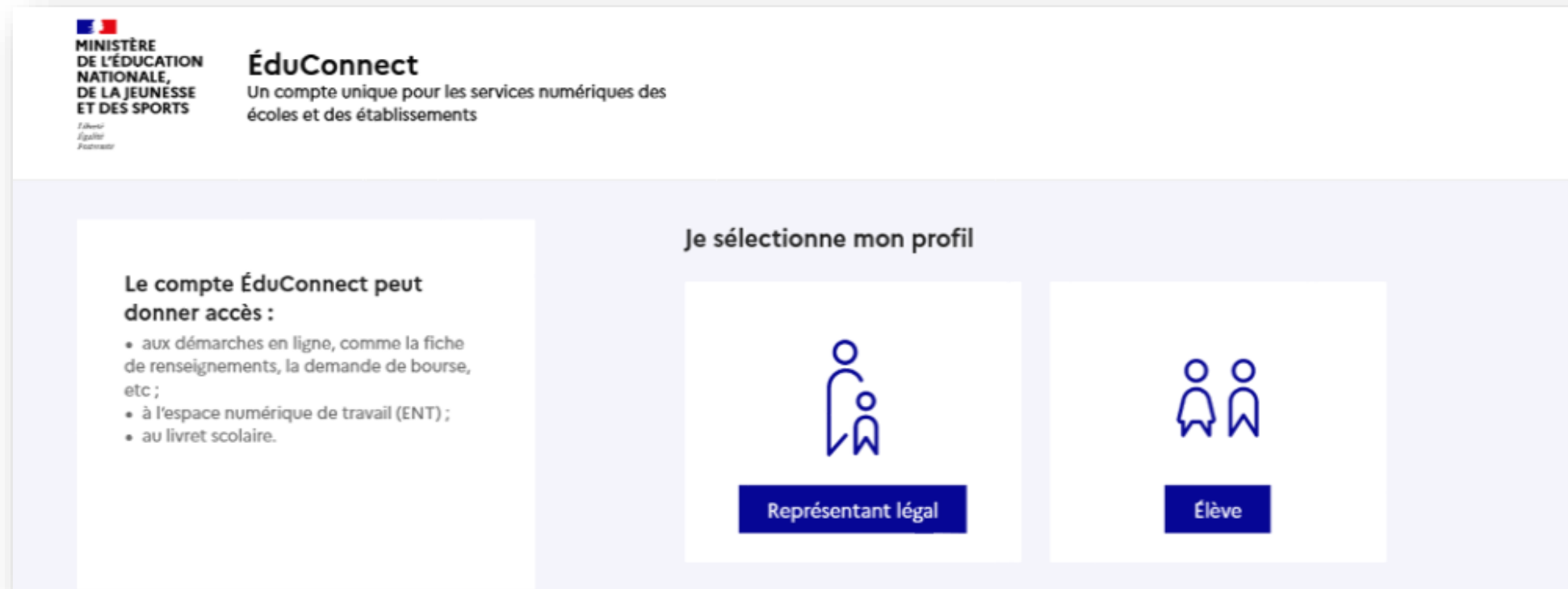
LE SERVICE EN LIGNE ORIENTATION

4 étapes à suivre pour demander une voie d'orientation après la 3^e

1. Connexion au service en ligne Orientation dans le portail Scolarité Services

compatible avec tous types de supports, tablettes, smartphones, ordinateurs

Connexion au portail Scolarité services avec mon compte Educonnect

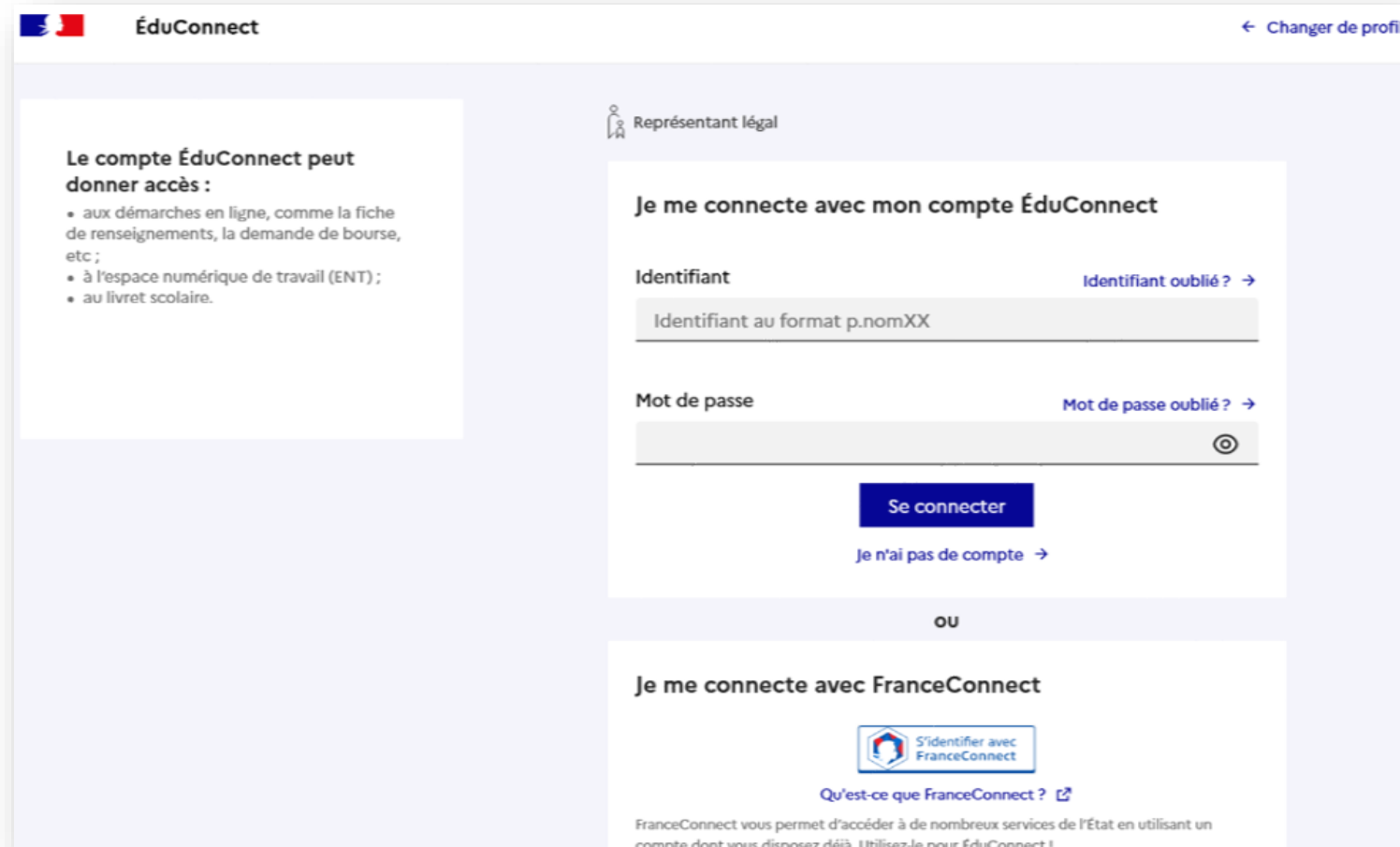


le compte d'un représentant légal permet de saisir les choix définitifs et de répondre aux propositions du conseil de classe ;

le compte d'un élève permet uniquement de consulter les saisies effectuées par le représentant légal.

Connexion au portail Scolarité services avec mon compte Educonnect

Accès avec l'identifiant et le mot de passe de mon compte parent transmis par le chef d'établissement



The screenshot shows the EduConnect login interface. At the top left is the French flag and the text 'ÉduConnect'. At the top right is a link '← Changer de profil'. Below the header, on the left, is a box titled 'Le compte ÉduConnect peut donner accès :' containing a bulleted list: 'aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;', 'à l'espace numérique de travail (ENT) ;', and 'au livret scolaire.' On the right, under the heading 'Représentant légal', is a login section titled 'Je me connecte avec mon compte ÉduConnect'. It contains two input fields: 'Identifiant' (with a hint 'Identifiant au format p.nomXX' and a link 'Identifiant oublié ? →') and 'Mot de passe' (with a link 'Mot de passe oublié ? →' and a toggle icon). Below these is a blue 'Se connecter' button and a link 'Je n'ai pas de compte →'. Underneath is the word 'ou'. The next section is titled 'Je me connecte avec FranceConnect' and features a FranceConnect logo with the text 'S'identifier avec FranceConnect'. Below this is a link 'Qu'est-ce que FranceConnect ?' and a paragraph: 'FranceConnect vous permet d'accéder à de nombreux services de l'État en utilisant un compte dont vous disposez déjà. Utilisez-le pour ÉduConnect !'

Connexion au portail Sclarité services avec mon compte Educonnect

Accès au service en ligne Orientation



Sur la page d'accueil de Sclarité services je clique sur Orientation à partir de la date indiquée par le chef d'établissement

2. Saisie des choix définitifs

Saisie des choix définitifs

Un calendrier et une présentation de chaque phase permet de se repérer dans les différentes étapes avant de saisir les choix définitifs

Mes services

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de renseignements

Phase provisoire
Intentions
Courant 2^e trimestre

Phase provisoire
Avis provisoires
Après le conseil de classe du 2^e trimestre

Phase définitive
Choix définitifs
Courant 3^e trimestre

Phase définitive
Propositions
Après le conseil de classe du 3^e trimestre

Vous formulez vos choix définitifs qui seront étudiés par le conseil de classe du troisième trimestre. Vous pourrez alors consulter les propositions émises par ce dernier et y répondre.
Vous pouvez avec votre enfant vous informer sur les établissements proposant les formations envisagées et conseillées par le conseil de classe en consultant les offres de formations après la 3^e dans le [service en ligne affectation](#) .

[Je formule les choix définitifs d'orientation](#)

Une question, besoin d'aide ?

Assistance 

Service en ligne Orientation – Phase définitive 2022

Saisie des choix définitifs

Le bouton « + Ajouter un choix définitif » ouvre une pop-up qui permet la sélection d'une voie d'orientation, les choix doivent être validés pour être enregistrés

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de renseignements

Choix définitifs

Troisième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s).

Vous devez valider vos choix définitifs afin qu'ils soient pris en compte.

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

+ Ajouter un choix définitif

Annuler

Valider les choix définitifs

Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique existe par ailleurs. Si vous êtes dans une de ces situations, veuillez contacter le chef d'établissement.

Saisie des choix définitifs

**La sélection d'une voie se fait dans l'ordre de préférence.
Il est possible de les modifier jusqu'à la fermeture du service en ligne
Orientation à la date indiquée par le chef d'établissement**

→ Rang 1

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (*)

- ☐ 2de générale et technologique ou 2de STHR
STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration
- ☐ 2de professionnelle
- ☐ 1re année de CAP

Annuler

Valider

3. Validation des choix

Validation des choix définitifs

Le récapitulatif des choix définitifs est affiché et doit être validé pour être enregistré

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de renseignements

Choix définitifs

Troisième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s).

Vous devez valider vos choix définitifs afin qu'ils soient pris en compte.

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Rang 1

↑ ↓ 🗑️

2^{de} professionnelle
Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Métiers du pilotage et de la maintenance des installations automatisées
Statut : apprenti, scolaire

→

Rang 2

↑ ↓ 🗑️

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

→

Rang 3

↑ ↓ 🗑️

1^{re} année de CAP
Spécialité : Métiers de la fonderie
Statut : scolaire

→

Annuler

Valider les choix définitifs

Validation des choix définitifs

Un courriel avec le récapitulatif des choix définitifs est transmis à chaque représentant légal

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de renseignements

Choix définitifs

Troisième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s).

①

Vos choix définitifs ont bien été validés

Un courriel de confirmation va être envoyé aux représentants légaux si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements. Si ce n'est pas le cas, chaque représentant peut la compléter à partir du portail Scolarité Services.
Vous pouvez modifier vos demandes d'orientation jusqu'à la fermeture du téléservice.

“ Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Rang 1

2^{de} professionnelle
Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Métiers du pilotage et de la maintenance des installations automatisées
Statut : apprenti, scolaire

Rang 2

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Rang 3

1^{re} année de CAP
Spécialité : Métiers de la fonderie
Statut : scolaire

Modifier les choix définitifs

4. Consultation et réponses aux propositions du conseil de classe

Consultation et réponses aux propositions du conseil de classe

L'un ou l'autre des
représentants légaux peut
répondre aux propositions
du conseil de classe

Mes services

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de renseignements

Phase provisoire
Intentions
Courant 2^e trimestre

Phase provisoire
Avis provisoires
Après le conseil de
classe du 2^e
trimestre

Phase définitive
Choix définitifs
Courant 3^e trimestre

Phase définitive
Propositions
Après le conseil de
classe du 3^e
trimestre

Le conseil de classe a étudié vos choix et vous pouvez consulter ses propositions définitives et donner votre réponse :

- d'accord : la proposition du conseil de classe devient la décision d'orientation, notifiée par le chef d'établissement ;
- pas d'accord : le dialogue continue, prenez contact avec le chef d'établissement.

Je consulte et je réponds aux propositions du conseil de classe

Une question, besoin d'aide ?

Assistance